

Lasne, le 20 juillet 1951.

Mes bien chers Paroissiens,

Ainsi donc : les nouvelles cloches, dont on a tant parlé, vont enfin nous arriver.

Notre patience a été longtemps mise à l'épreuve, mais elle va trouver son couronnement dans une fête grandiose le DIMANCHE 29 JUILLET prochain.

Avant de vous indiquer l'ordre des cérémonies, qui auront lieu à l'occasion du Baptême de ces deux cloches, je veux remplir un grand devoir de gratitude envers vous tous, mes bien chers Paroissiens, Parents et Amis.

Vous avez voulu, pour commémorer mes 25 ans de pastorat à Lasne, mettre à ma disposition les deniers nécessaires à l'achat d'une troisième cloche. Les chères Sœurs, qui vous ont sollicités à cet effet, m'ont dit l'accueil enthousiaste qu'elles avaient partout rencontré et l'affection que vous me témoigniez. J'en suis profondément touché et très sincèrement reconnaissant, croyez le bien. Je vous prie de trouver dans ces lignes l'expression de ma très vive gratitude et de mon entier attachement. Cette gratitude, je l'exprimerai surtout au bon Dieu dans les deux Messes d'action de grâce que je célébrerai spécialement à vos intentions le matin de la bénédiction des cloches.

Un petit mot d'histoire encore ; car j'ai entendu votre désir, du reste très légitime, de connaître l'histoire de nos anciennes cloches. Il n'existait primitivement, au clocher de notre vieille église, sise au milieu du vieux cimetière, qu'une seule cloche. Elle dut se briser en 1842.

Monsieur l'abbé J.-J. Burnicq, qui était alors curé, songea non seulement à la remplacer,

mais à lui donner une compagne. Nous lisons en effet dans le livre des propriétés et recettes de l'église de Lasne :

« Les deux nouvelles cloches coûteront, y compris ce qui sera fait à Louvain : 4306 francs ».

Je lève la somme de	2.100 fr.
La Commune en 1843	600 fr.
Récupération de la vieille cloche	400 fr.
La Commune en 1844 et 1845	1.200 fr.
Total :	4.300 fr.

L'horloge de la tour et les orgues ont été achetées la même année 1843.

La plus grosse des deux cloches pesait environ 800 kg ; elle donnait le « Fa » et était dédiée à Sainte Gertrude, patronne de Lasne. Elle fut fondue à Louvain en 1843 par A. L. J. Vanaerscholdt-Vandengheyn. Elle avait donc exactement 100 ans quand les allemands vinrent l'enlever le 9 novembre 1943.

M. J.-B. Hiernaux en fut le parrain et Madame J.-J. Ransquin, son épouse, la marraine.

C'est de la cloche qui va remplacer celle-là que j'ai tenu à être parrain. Ma Maman en sera la marraine. Comme l'autre, elle s'appellera **Gertrude** ; nous y ajouterons le nom de Nicolas.

Elle a été fondue par M. G. Slégers-Causard, de Tellin et pèse 750 kg.

Elle sera entièrement payée par l'Etat ; mais la Fabrique d'Eglise n'ayant pas les fonds nécessaires pour la commande, en attendant ce paiement, l'Administration Communale unanime a bien voulu en faire l'avance.

Que ses Membres trouvent ici l'expression de mon très cordiale merci.

La plus petite des deux cloches pèse 450 kg.

Elle donne le « La ».

Elle est de la même provenance que la première.

Elle aussi faillit nous être enlevée en 1943.

Heureusement, elle nous est restée.

C'est elle qui n'a cessé de nous faire entendre sa voix harmonieuse.

Elle s'appelle **Joseph**,

elle eut pour parrain l'abbé J.-J. Burnicq et pour marraine, Mme Fr. L'Heureux, sa mère.

La troisième cloche, qui dorénavant, garnira notre clocher, pèse 350 kg. ; elle donne le « Si ».

Puisqu'elle est offerte par votre générosité, j'ai tenu à ce que ce soient des enfants de Lasne qui vous représentent comme parrains et marraines.

Puisque ce sera sa voix argentine qui résonnera le plus souvent l'Angelus, nous l'appelleront **Marie**.

Chacun de ses tintements me rappellera votre affection en même temps qu'il vous dira mon attachement.

Outre le nom de Marie, elle portera aussi celui de Anne.

Pourquoi ces ajouts de Nicolas et de Anne ?

A cause de la dévotion singulière à Ste Anne et à St Nicols des habitants de Lasne qui, depuis le Moyen Age, les honoraient tout particulièrement dans leur église, où un autel spécial leur a été dédié.

Grâce à votre grande générosité, les deux nouvelles cloches, comme l'ancienne, seront électrifiées. En plus de la volée et de l'Angelus, elles tinteront les heures et le glas et sonneront spécialement les Baptêmes.

Monseigneur Tessens, Vicaire général de Son Eminence le Cardinal, sera son représentant pour la Consécration des cloches. Vous l'accueillerez avec moi en grande pompe et lui ferez escorte.

Au chant des psaumes et des prières liturgiques, les cloches seront lavées, puis consacrées par l'onction de l'Huile des infirmes d'abord, par celle du St Chrême ensuite et enfin parfumées d'encens.

Mon dernier et plus cordiale merci au Chères Sœurs de Lasne qui se sont tant dévouées et dépensées ainsi qu'aux Membres des divers comités et à tous ceux qui aideront, le dimanche 29 juillet, à rehausser la belle cérémonie, en attendant que je leur dise encore de vive voix.

ORDRE DES CEREMONIES :

7h. 30 et 10 heures : MESSES D'ACTION DE GRACES avec Sermon de circonstance par le Rd Père Edgard, professeur de philosophie au Couvent des Franciscains de Woluwe-Saint-Pierre .

14h. 30 : RECEPTION de Monseigneur à la cure ; formation du cortège vers la gare où aura lieu la **Fête Jubilaire**. Discours.

Retour du cortège par la place vers l'église. SERMON de circonstance par le Rd Père Fr. Solano, Gardien du Couvent des Franciscains de Woluwe-Saint-Pierre. CONSECATION des cloches. – SALUT.

Avec toute ma reconnaissance et tout mon attachement.

J. GILSON,
Curé